

PRÉFET DES LANDES

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Installation classée pour la protection de l'environnement  
Création d'une déchèterie par le  
SICTOM du Marsan à Mont de Marsan**

Par arrêté du **24 AOUT 2017**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite du 18 septembre au 19 octobre 2017 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Patrick GOMEZ, retraité de l'armée de l'air ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : [\\_www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html](http://www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html). Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;
- sur support papier, à la mairie de Mont de Marsan, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction des actions de l'État et des collectivités locales – bureau des actions de l'Etat) aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Mont de Marsan, 2 place du Général Leclerc, 40000 Mont de Marsan, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Mont de Marsan :

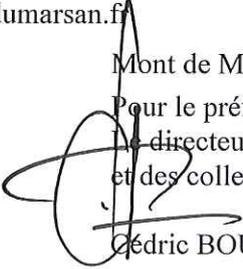
- |                              |                |
|------------------------------|----------------|
| - Lundi 18 septembre 2017    | de 14 h à 17 h |
| - Mercredi 27 septembre 2017 | de 9 h à 12 h  |
| - Vendredi 6 octobre 2017    | de 9 h à 12 h  |
| - Jeudi 19 octobre 2017      | de 14 h à 17 h |

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Mont de Marsan, en préfecture et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à :

M. Romain PARDES – SICTOM du Marsan 1038 route du Marcadé 40090 SAINT-PERDON  
Tel : 05 58 06 74 74 - Courriel : [accueil@sictomdumarsan.fr](mailto:accueil@sictomdumarsan.fr)

Mont de Marsan, le 24 août 2017  
Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur des actions de l'État  
et des collectivités locales



Cédric BOUET